

CYCLE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

De la réglementation au diagnostic énergétique

4 JOURS, 28 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : CY27

Objectifs de la formation

- Comprendre les fondements de la réglementation thermique et ses exigences applicables aux bâtiments existants
- Être en mesure de la mettre en œuvre sur vos opérations de construction, rénovation et réhabilitation
- Se préparer aux évolutions de l'après Grenelle
- Faire le point sur les financements et aides proposés pour la rénovation énergétique du bâtiment existant
- Connaître l'essentiel des dispositifs favorisant l'efficacité énergétique des bâtiments existants : contrats de performance énergétique, diagnostic de performance énergétique, audit
- Acquérir une méthode de diagnostic énergétique efficace afin d'établir des actions performantes sur le bâtiment
- Identifier les points de vigilance dans le choix des préconisations finales et des postes d'économie d'énergie

Animée par

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Maîtres d'ouvrage publics ou privés ; Maîtres d'ouvrage délégués ; Maîtres d'œuvre ; Concepteurs ; Ingénieurs, techniciens des

Module 1

Réglementation thermique dans les bâtiments existants

- Paris, Lyon / 2 jours (14 heures)
- [Voir le détail de cette formation](#)

Module 2

Rénovation énergétique des bâtiments

- Paris, Lyon / 2 jours (14 heures)
- [Voir le détail de cette formation](#)

bureaux d'études spécialisés énergies, génie climatique ; Architectes ; Entrepreneurs ; Économistes de la construction ; Assistants à maîtrise d'ouvrage : AMO DD, OPC, MOD ; Bailleurs sociaux et promotion immobilière privée

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos cycles sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les cycles sont déroulés en présentiel ou en classe virtuelle et étayés, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage